

CFTC-DGFIP : Syndicalement différent

Vous souhaitez être conseillé, accompagné, soutenu, aidé au cours de votre carrière professionnelle. Vous souhaitez concilier vie personnelle et vie professionnelle tout en étant reconnu et défendu dans vos droits. Vous ne vous reconnaissez pas dans les autres organisations syndicales et vous pensez qu'un syndicalisme différent doit s'imposer.

La CFTC se développe aujourd'hui en proposant, un syndicalisme moderne et innovant à savoir :

Responsable

- La CFTC est le syndicat de la revendication sans surenchère. Aux sirènes de la révolte, nous préférons prendre nos responsabilités et avoir pour priorité le bien commun.

Réformiste

- La CFTC est le syndicat de la construction sociale qui privilégie la négociation. L'appel à la grève ne se fait qu'en dernier recours.

Non catégoriel

- La CFTC défend les personnes de toutes les catégories et de tous les grades au sein de la communauté professionnelle de la DGFIP.

Indépendant

- L'action de la CFTC se fait par la défense des droits des agents indépendamment de tout groupement extérieur, politique ou religieux.

Au service des agents

- Les militants de la CFTC sont au service des agents de la DGFIP pour informer, renseigner, soutenir et accompagner. Au niveau local, comme au niveau national, la CFTC assure la défense collective et individuelle des agents.

Pourquoi choisir la CFTC ? Les + de l'adhérent

- aide à la préparation aux concours
- bénéficier des services d'ACL (Avantage Culture Loisir) offrant des tarifs préférentiels pour de nombreuses prestations (places de cinéma, voyages...)*
- une protection juridique « vie au travail »*
- des conseils juridiques pour les litiges de la vie personnelle, juristes experts pour vous répondre par téléphone*
- aide à la préparation à la retraite
- recevoir « La vie à défendre » magazine bimestriel sur l'actualité sociale, économique et syndicale
- accès à la plateforme JuriAssistance de la CFTC : c'est la réponse à vos questions juridiques !



(*) services intégrés lors de la deuxième année de cotisation



L'EDITO des IFIP Stagiaires

(Examen professionnel et liste d'aptitude de B en A)

SEPT. 2020

Bonjour,

Après une première partie de formation « socle » du 1^{er} au 30 septembre 2020 dans les établissements de Noisy-le-Grand et Lyon, vous entamerez la seconde partie de la formation adaptée au métier à partir du mois d'octobre dans le cadre des parcours de formation continue destinés aux cadres A et liés au changement de métier.

L'équipe CFTC DGFIP de l'ENFIP vous souhaite une excellente formation.

La **CFTC DGFIP** est un syndicat réformiste, indépendant à votre service. N'hésitez pas à venir sur le stand de la CFTC DGFIP pour vous inscrire à sa liste de diffusion afin de recevoir toute l'actualité de la DGFIP de manière hebdomadaire.

La CFTC DGFIP est à votre disposition tout au long de la formation puis de votre carrière pour vous informer, vous aider vous conseiller et si besoin vous accompagner.

La CFTC DGFIP siège dans toutes les commissions administratives paritaires (CAP) dont la CAPN n° 4 qui a vocation à s'exprimer sur des décisions individuelles concernant les inspecteurs des Finances Publiques et relatives à la titularisation, le licenciement, le refus de temps partiel ou de télétravail, la révision du compte rendu de l'entretien professionnel, le refus de mobilisation du compte personnel de formation, la mise en disponibilité ou encore les sanctions disciplinaires.

La CFTC siège également au Comité Technique Ministériel (CTM), au Comité Technique de Réseau (CTR) de la DGFIP et au conseil commun de la fonction publique. C'est l'une des 5 organisations syndicales reconnue comme représentative par le ministère du travail.

La CFTC DGFIP se bat pour obtenir des avancées sociales et financières pour l'ensemble des agents de la DGFIP. Toute avancée est la bienvenue dans la période qui est la nôtre. C'est cette attitude qui permet aux militants de la CFTC de défendre quotidiennement les agents de la DGFIP.

La CFTC DGFIP prône le dialogue constructif en vue de la négociation. Elle ne se retrouve pas dans les attitudes idéologiques et contestataires. L'appel à la grève, le boycott ne sont que des recours ultimes.

La CFTC DGFIP est à votre disposition pour vous accompagner durant votre formation et votre carrière. Les coordonnées des correspondants de la CFTC- DGFIP figurent dans cet édit.

Nous vous souhaitons une excellente formation dans votre établissement de l'ENFIP, un épanouissement personnel et professionnel pour vos prochaines années à la DGFIP.

Bonne formation et bonne installation dans votre nouvelle affectation !

L'équipe ENFIP de la CFTC.

Pourquoi s'inscrire à la liste de diffusion de la CFTC-DGFIP ?

Flashez pour vous inscrire
ou <https://www.cftc-dgfip.fr>



- pour recevoir chaque jeudi ou vendredi l'Hebdo CFTC-DGFIP. C'est l'assurance de rester informé par un mail synthétique sur l'actualité sociale de la DGFIP ;
- pour recevoir une proposition de simulation retraite sans engagement de PREFON RETRAITE 1ère complémentaire retraite des fonctionnaires ;
- pour participer à la tombola CFTC-DGFIP de l'ENFIP.

La CFTC

Elle protège les agents. Dans une DGFIP en mutation, la CFTC informe sur les droits des agents, notamment sur les thématiques des conditions de travail, de santé et de sécurité.

Nous négocions pour les agents. Les représentants de la CFTC sont là pour porter la voix des agents et négocier pour eux les conditions de travail les plus adaptées.

En tant que partenaire social, la CFTC intervient pour donner son avis et son positionnement dans différentes institutions de la République. Par exemple, les élus CFTC sont régulièrement auditionnés au Parlement sur des thématiques précises (élaboration d'un projet de loi...).

Nos dernières actions :

- Appui à la création du Compte personnel d'activité (CPA).
- Droit à la déconnexion.
- Faire vivre la transition écologique à travers la création de nouveaux emplois.
- 2 000 administrateurs CFTC œuvrent pour vous, quotidiennement, dans les organismes paritaires : famille, santé, logement, emploi, formation professionnelle, retraite...

La méthode de la CFTC

Vos droits seront toujours à défendre.

Dans un monde en bouleversement, l'action syndicale est plus que jamais nécessaire pour garantir vos droits, améliorer vos conditions de travail et prendre la main sur votre parcours professionnel.

Le dialogue primera.

Dialoguer, c'est échanger et s'écouter. Dialoguer, c'est reconnaître que personne ne détient toute la vérité. Cela implique donc d'accepter d'avoir tort et admettre que l'autre peut parfois avoir raison. Ce dialogue est une des valeurs de la CFTC, qui fonde une conception unique du syndicalisme : le syndicalisme constructif.

Focus sur la retraite

En moyenne, nos collègues qui partent aujourd'hui à la retraite perdent entre 30% et 50% de pouvoir d'achat car les primes, importantes dans nos rémunérations, ne sont pas prises en compte pour le calcul du montant de nos retraites de base.

Pour répondre concrètement à cette baisse du pouvoir d'achat, la CFTC a participé à la création du régime Préfon-Retraite : 1ère retraite supplémentaire des fonctionnaires.

Préfon-Retraite est reconnu pour la qualité de sa gestion. Réservé aux agents publics, il vous permet de vous constituer une rente viagère dont le montant est connu à l'avance.

Vous pouvez dès maintenant créer votre dossier d'affiliation sans frais et sans verser de fonds dans l'immédiat.

Contactez votre correspondant CFTC DGFIP pour tout renseignement.



Correspondants CFTC-DGFIP

ENFIP ETABLISSEMENT DE LYON

David Leyrat
david.leyrat@dgfip.finances.gouv.fr

ETABLISSEMENT DE NOISY-LE-GRAND

Luc Velter (bureau 312)
lucveltercftcdgfip@gmail.com
Tél. : 06 83 08 53 58

Retrouvez les coordonnées des secrétaires départementaux CFTC à partir de la rubrique « au plan local » du site internet
<https://www.cftc-dgfip.fr>.

Les correspondants nationaux sont également à votre service :

01 44 97 32 89 (Béatrice THIBAUT)
01 44 97 32 70 (Régis BOURILLOT)
07 67 07 39 21 (Nathalie SCHOTTE)
06 83 08 53 58 (Luc Velter)

Vos représentants CFDT - CFTC élus en CAPN

Mme Karine ROUSSEAU - M David BRAASCH



L'évolution de carrière

Dans une administration où la moitié des effectifs a plus de 50 ans, les suppressions d'emplois sont continues depuis 10 ans et les réformes de structures se multiplient. Les perspectives de carrière se sont ainsi considérablement restreintes pour les IFIP.

La grille des IFIP comporte 11 échelons qui vont de l'indice 390 (1 827,54 €) à l'indice 673 (3 153,68 €) pour le dernier. L'IFIP pourra accéder aux grades supérieurs : Inspecteur principal (IP), Inspecteur divisionnaire (IDIV) tout au long de sa carrière et par différents moyens. N'hésitez pas à nous demander le Mémento Carrière de la CFTC DGFIP à l'adresse email suivante :

syndicat-national@cftc-dgfip.fr

Du 3ème au 7ème échelon, les IFIP ayant des missions particulières peuvent accéder au statut d'inspecteur spécialisé (IS) composé de 4 échelons qui vont de l'indice majoré 459 (2 150,87 €) à 524 (2 455,46 €).

Le concours professionnel d'inspecteur principal (IP) est réservé aux IFIP ayant atteint le 4ème échelon au 1er septembre de l'année du concours et qui comptent au moins 5 ans de service en catégorie A (dont deux comme IFIP).

À partir du 7ème échelon, les IFIP comptant 10 ans de service peuvent accéder par examen professionnel au grade d'IP.

À partir du 8ème échelon, les IFIP comptant au moins 7 ans de service en catégorie A peuvent accéder au grade d'inspecteur divisionnaire (IDIV).

